VILLEPARISIS

Villeparisis dispose de son propre service d'accompagnement à domicile

Doté de 20 agents de terrain et de 3 agents administratifs, le <u>Service Autonomie à Domicile (SAD)</u> aide les personnes en perte d'autonomie transitoire ou permanente dans leurs actes du quotidien.



« J'aime tout faire, des repas aux courses en passant par le ménage et l'aide à la toilette. C'est un métier profondément humain où l'on noue un contact avec les personnes que l'on retrouve régulièrement » témoigne Catherine Forgiarini, auxiliaire de vie à Villeparisis depuis 2005.

Le SAD, un service exclusivement villeparisien, assure les prestations nécessaires au maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap, des personnes malades ou en convalescence. Il propose les mêmes intervenants à ses bénéficiaires lorsque cela est possible afin de privilégier ce lien de confiance.

Créé originellement en 1971 comme un service d'aide-ménagère, il a évolué avec la création du diplôme d'état d'auxiliaire de vie. En 2021, il a réuni 181 bénéficiaires à Villeparisis dont 54 % de personnes âgées bénéficiaires de l'APA, 28 % de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) ainsi que des personnes en situation de handicap ou nécessitant un accompagnement ponctuel (dans le cadre d'une convalescence par exemple).

Pour bénéficier du service, il suffit de contacter le SAD, une première visite est organisée à domicile pour cerner les besoins de la personne, et l'accompagner pour remplir son dossier de financement. Parmi les principaux financeurs, on compte le Département par le biais de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la CNAV, la CAF ou encore certaines mutuelles

"L'adaptation de notre société au vieillissement de la population soulève de nombreux défis, notamment la prise en charge des personnes en perte d'autonomie par le maintien à domicile. Nous avons fait le choix d'assumer des coûts parfois élevés pour la collectivité pour préserver ce service public de qualité en direction des seniors et/ou handicapés les plus fragiles. C'est la mission de notre SAD." <u>Laurence Grossi</u>, adjointe au maire chargée de l'Urbanisme et des Actions Sociales

Service d'aide à domicile - Foyer Marcel Leconte 114 av. du Général de Gaulle 77270 Villeparisis